



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE

N° 2023-50

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf  
Séance du lundi 16 octobre 2023

L’an deux mil vingt-trois, le seize octobre à 19h30,

Le conseil municipal de la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, s’est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc CHANUT, Maire.

<p><b>Etaients présents :</b> BASSEUIL Roland, BRESCIANI Pascal, BUTTET Frédéric, CHANUT Jean-Luc, CORRE Michelle, DESBROSSES Dominique, GROUILLER Sébastien, LAMBOROT Cécile, LAROCHE Lucas, MARTIN Claire</p> <p><b>Etaients absents excusés :</b> JONON Corinne, ayant donné pouvoir à MARTIN Claire RENAUX Cécile, ayant donné pouvoir à LAMBOROT Cécile LABOURET Christian, ayant donné pouvoir à CHANUT Jean-Luc</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> LAMBOROT Cécile</p> <p><b>Secrétaire de Mairie :</b> BONNETAIN Ingrid</p>	<p>Nombre de membres en exercice : 13</p> <p>Nombre de membres : 10</p> <p>Date de convocation : 10/10/2023</p>
---	---

**OBJET : Demande de La Marmite pour la gratuité du Foyer Rural pour le goûter du Père Léon.**

Le Maire présente au conseil municipal la demande de l’association La Marmite qui sollicite la gratuité pour l’occupation de la salle pour organiser le Gouter du Père Léon le samedi 13 janvier 2024 au Foyer Rural.

Il s’agit d’une animation gratuite : cinéma et gouter offert pour les enfants et leur famille.

**Cette manifestation étant à but non lucratif, le conseil municipal décide à l’unanimité la gratuité pour l’utilisation du foyer rural pour cette manifestation du 13 janvier 2024.**

Fait à St Maurice Les Châteauneuf, le 16 octobre 2023.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Le Maire,  
Jean-Luc CHANUT

